

LES ENGAGEMENTS COLLECTIFS EN FAVEUR DE LA FORÊT >>> 3, 4 et 5 oct 2013 à Bibracte (58-71)



Réseau pour les Alternatives Forestières

GENÈSE DE LA RENCONTRE

Les rencontres du Réseau pour les Alternatives Forestières (RAF) rassemblent chaque année des acteurs du milieu forestier et rural pour témoigner d'alternatives forestières, confronter les pratiques, provoquer le débat et construire des propositions innovantes. C'est un moment privilégié d'échange d'expériences forestières pour partager et amplifier des initiatives locales réparties sur tout le territoire national voire européen. Pour cette neuvième rencontre, le RAF a choisi de s'intéresser aux initiatives portées par des collectifs : collectifs de citoyens, d'artisans et de propriétaires.

UN TERRITOIRE ENGAGÉ

Les rencontres ont commencé dès le jeudi soir après la projection d'extraits du film réalisé par le Parc Naturel Régional du Morvan « Le Morvan parle de sa forêt ». Jacques Gorlier, directeur technique du site archéologique a présenté ce grand site de France et ses 900 hectares de forêts. Soucieux de garantir une gestion exemplaire de ces forêts et de raisonner à une échelle plus vaste, Jacques Gorlier a fait adhérer le site de Bibracte au groupement pour une gestion responsable des forêts bourguignonnes et participe activement à la certification FSC de l'ensemble des 1400 hectares de forêts.

Le maire de la commune d'Anost, Jean-Claude Nouallet, apporte un éclairage sur le contexte démographique et économique du Morvan avec des villages de 300-400 habitants en moyenne, une population vieillissante et la multiplication des résidences secondaires. Ce territoire forestier, majoritairement privé, est principalement dans les mains de personnes extérieures au Morvan.

Mais si des morvandeaux quittent ce pays, d'autres y sont très attachés et le défendent de toutes leurs forces. Des membres actifs d'Adret Morvan présentent leur lutte contre l'implantation d'une méga-scierie et d'un incinérateur par la société Erscia. Ce projet risquait de déstabiliser la filière bois locale, de polluer l'eau et l'air tout en détruisant 110 hectares de forêt pour son implantation. Le conseil d'Etat a donné raison le 9 octobre 2013 à Adret Morvan et aux associations environnementales qui ont monté un recours administratif. L'association



Adret Morvan va se consacrer maintenant à la création d'activités de proximité pour faire (re)vivre le Morvan et reste en état de vigilance par rapport à ce grand projet inutile et destructeur de forêts et d'emplois.

au fil des pages

PLÉNIÈRE d'OUVERTURE	Page 2
ATELIER 1 Acheter et gérer une forêt collectivement	Page 4
ATELIER 2 Re-crée des circuits-courts forêt-bois	Page 6
ATELIER 3 Interpeller les politiques et citoyens sur la gestion forestière	Page 8
ATELIER 4 Maintenir et développer des emplois de qualité liés à la forêt	Page 10
VISITES en RÉSONANCE	Page 12
SOIRÉE ROUMAINE	Page 13
PLÉNIÈRE de CLÔTURE	Page 14
LE TEMPS du BILAN	Page 14
LES PARTENAIRES	Page 15
POUR ALLER PLUS LOIN Organisateurs et remerciements	Page 16



PLÉNIÈRE D'OUVERTURE



La salle est comble pour le lancement de ces rencontres dans le Morvan. Plus de cent personnes sont présentes, bien décidées à échanger et débattre des enjeux d'actualité. Il faut dire que le programme est dense.

Gaëtan du Bus, fondateur du RAF, présente l'histoire du Réseau pour les Alternatives Forestières et les raisons qui ont conduit le RAF à organiser des rencontres sur ce territoire forestier très engagé. Il fait part de ses inquiétudes sur la filière-bois en faisant le lien entre les projets des sociétés Erscia et E.On. Cet industriel allemand projette de convertir la centrale à charbon de Gardanne (13) en centrale à biomasse. Malgré les critiques sur sa pertinence de ce projet gigantesque censé avaler 2800 tonnes de bois par jour pour un rendement énergétique d'à peine 40 %, menaçant les forêts sur 400 km et nécessitant l'import de bois du Canada, il semble malgré tout poursuivre son avancée, « comme si Dame Démocratie avait perdu tout son squelette » note Gaëtan du Bus.

Après ces constats assez pessimistes, Maurice Chalayer de l'Observatoire de la scierie française présente son analyse d'un domaine peu connu mais essentiel à la filière-bois : les scieries artisanales.

Ce secteur de la scierie représente 60 % de l'effectif pour 7% du volume total de sciage en France (équivalent au volume d'une scierie industrielle géante). Ces chiffres sont en baisse constante depuis 20 ans. La France perd une scierie tous les trois jours ! Pourtant ces entreprises ont des atouts indéniables pour le développement des territoires : implantées au cœur des massifs forestiers, elles fonctionnent principalement en circuit court aussi bien à l'amont qu'à l'aval. Leur bilan carbone est bien meilleur que celui des scieries industrielles, de même que leur capacité à diminuer les pertes de matière. Leurs compétences techniques et leur souplesse à valoriser les

gros ou les longs bois d'essences diverses offrent la possibilité de tirer le meilleur parti des produits forestiers issus d'une sylviculture douce et donc d'avoir une cohérence écologique d'un bout à l'autre de la filière. Mais les difficultés à s'approvisionner (tant en volume qu'en coût d'achat à cause de la pression des grands groupes), le manque de formation, les difficultés liées aux petites structures (charges, assurance, normes en tout genre...) contribuent à la fermeture des scieries artisanales. Maurice Chalayer reste cependant confiant sur le devenir de la scierie artisanale : « si elle veut perdurer, elle n'aura pas d'autres choix que d'aller vers des adaptations techniques et commerciales pour capter la clientèle et la fidéliser. Le « patron ouvrier » devra davantage déléguer en s'entourant de compétences. Perdurer exigera une structuration professionnelle et syndicale. De gros potentiels existent mais l'enjeu de taille sera de savoir « comment y aller ? ». Y aller seul et affronter très certainement le découragement et l'échec, ou y aller collectivement et plus certainement pour construire les bases d'un renouveau de la scierie artisanale.»

Lucienne Haese prend le relais de Maurice Chalayer pour exposer la démarche collective de citoyens devenus propriétaires forestiers. De sa voix vibrante et claire, elle présente son combat contre l'enrésinement du massif du Morvan.

Avec l'association Autun Morvan Ecologie, elle dénonce les pratiques de grands groupes financiers qui ont investi dans la forêt pour en tirer un profit à court terme. En un siècle, ces pratiques ont transformé les forêts du Morvan. De 100% de feuillus diversifiées, elles sont passées à 50% de résineux, presque exclusivement en monoculture de Douglas. Les coupes et les reboisements continuent et inquiètent les amoureux du territoire morvandean comme Lucienne.

Pour préserver les forêts feuillues et diver-

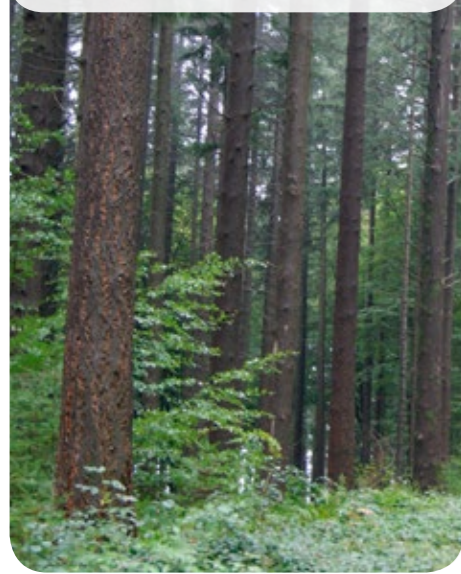
sifiées et faire la démonstration qu'une gestion forestière écologique peut être rentable, Lucienne Haese et Autun Morvan Ecologie créent en juin 2003 le Groupement de Sauvegarde des Feuillus du Morvan.

Ce groupement achète des forêts grâce à l'épargne de citoyens qui ont choisi de consacrer leur argent à l'acquisition de forêts. Elles sont gérées selon des modalités écologiques et économiques partagées par les souscripteurs. Le Groupement Forestier de Sauvegarde a donné une pleine légitimité à l'association Autun Morvan Ecologie. Certains acteurs de la filière peu portés sur la protection de l'environnement ont ainsi dû revoir leur positionnement et considérer ces citoyens, non plus comme

Murmure de participant :

Les citoyens sont prêts à accepter qu'on coupe des arbres mais pas toute la forêt. La futaie irrégulière résoudreait tous les problèmes !

des « écologistes incompetents car non gestionnaires » mais comme de nouveaux acteurs de la filière. Lucienne Haese s'est formée à la gestion forestière, est désormais invitée à toutes les réunions des institutions qui décident des orientations de la filière bois en Bourgogne. Lucienne Haese, loin de se cantonner à un simple rôle d'observatrice, y porte haut et fort son combat pour une forêt morvandelle diversifiée, irrégulière et gérée selon les principes Pro Silva, de gestion proche de la nature.



Allier plaisir et gestion collective

Philippe Lalik du groupement forestier Pic Noir témoigne : « En 2004, nous étions une bande de copains et nous avons créé une Amap à la limite de l'Yonne et de la Seine-et-Marne avec seize producteurs ». Cette initiative réussie en appelle d'autres et l'idée de renouveler l'aventure dans un autre domaine que l'agriculture fait son chemin. La bande de copains réfléchit à l'après pic pétrolier. Pourquoi ne pas se lancer ensemble dans un projet à long terme qui irait au-delà de leur génération ? Comme ils vont marcher régulièrement en forêt et comptent parmi eux, un ancien Directeur d'école forestière, le chemin les guide vers la forêt. Après trois ans de recherche, ils trouvent et achètent un bois de 30 hectares qui a appartenu à Groupama et n'a pas été géré depuis 25 ans. Ils créent un groupement forestier (GF) cogéré par un comptable et l'ingénieur forestier retraité. Puis, ils se forment à la gestion forestière proche de la nature avec l'association Pro Silva.

La question d'autoriser ou non la chasse sur ces 30 hectares se pose et ils décident de casser le bail de chasse et de ne plus percevoir les 900 euros/an de droit de chasse. Plusieurs familles ont tout de suite mis leurs enfants de moins de 18 ans dans les porteurs de parts du GF en spécifiant que leurs parents restaient responsables jusqu'à leur majorité (dans un GF les porteurs sont responsables des dettes). Les décisions sont prises au consensus et à double majorité (il faut le consentement des 2/3 des voix et des 2/3 des parts). Pour toute vente de plus de 10 000 euros, les cogérants demandent l'accord des porteurs de parts. La forêt est actuellement dans une phase d'éclaircies. La valorisation se fait essentiellement sous forme de bois de chauffage vendus aux riverains de la forêt. C'est le plaisir de se retrouver ensemble en forêt et la volonté de s'impliquer dans la gestion de son environnement qui guident ce collectif d'amis. La planification des travaux est réalisée par l'ingénieur forestier dont la compétence est reconnue par l'ensemble du groupe.

L'avenir est-il dans la gestion collective ?

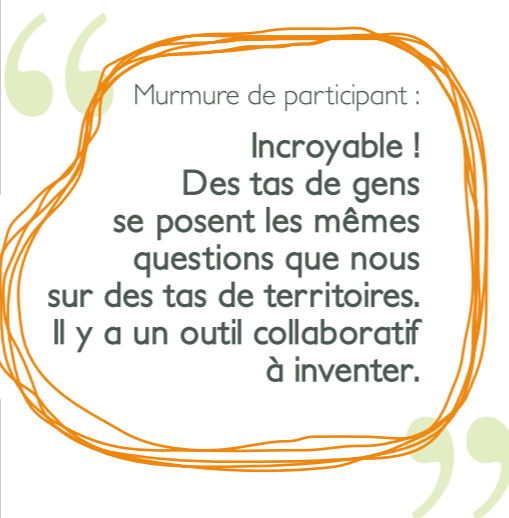
Pierre Démougeot a créé le groupement foncier forestier (GF) Avenir Forêt en juin 2013 avec sa femme Suzanne Braun. Tous deux ingénieurs forestiers, ils souhaitent se lancer dans l'acquisition et la gestion de forêts grâce à ce GF en impliquant famille, amis, connaissances et citoyens intéressés par leur démarche.

Après avoir été consultants en France, en Allemagne et en Afrique Centrale, Pierre et Suzanne aspirent à travailler dans des forêts dont ils auraient la gestion en propre. N'ayant pas de réseaux de propriétaires ni de gros capitaux à investir, ils montent un GF en axant l'argumentaire sur l'intérêt de

placer son épargne dans des forêts tout en s'engageant sur une gestion écologique (pas de coupe de rase de plus d'un hectare, 5 % de la forêt en réserve intégrale, gestion douce,...). Ils ont bien identifié les points clés d'un tel investissement pour des particuliers et même réalisés un business plan. Les capitaux rassemblés auprès des douze membres que compte le GF fin 2013 a déjà permis d'acquérir une forêt de feuillus de 20 hectares dans le Cantal. D'autres compromis d'achats de forêt sont en cours sur le sud-Ouest.

Afin de pérenniser le GF, les associés s'engagent à conserver leurs parts pour une durée minimum de cinq ans et à ne pas percevoir de dividendes pendant cette période de consolidation. Cette règle permet de fortifier la trésorerie. 25 % du capital est mobilisable à tout moment si un membre souhaite partir.

Juridiquement ils ont mis des garde-fous : personne ne peut avoir plus de 10 % des parts et les lots sont indivisibles (même en cas de divorce ou de sortie). Les associés de ce groupement forestier sont exclusive-



Murmure de participant :

**Incroyable !
Des tas de gens
se posent les mêmes
questions que nous
sur des tas de territoires.
Il y a un outil collaboratif
à inventer.**

ment des personnes physiques souhaitant investir dans un placement de long terme. En sont exclus d'office toute personne morale, entreprise, banque, association, etc. La gérance du GF est assurée par Pierre et Suzanne qui rendent compte annuellement des actions et investissements en assemblée générale des associés. Les décisions de gestion sont alors prises collectivement et chacun vote selon le nombre de parts qu'il possède dans le groupement forestier. Si il y a des bénéficiaires, c'est l'assemblée générale qui est souveraine quant à leur utilisation.

Les déboires des propriétaires privés

A l'issue de ces deux témoignages qui illustrent la complexité des choix de statuts et d'objectifs de gestion, la discussion porte sur la non-gestion de la forêt privée française. Avec plus d'un million de propriétaires forestiers d'au moins un hectare, combien s'investissent vraiment dans leur forêt ? Une enquête réalisée fin 2010 dans la Région

Centre montre que des propriétaires ont tellement été déçus dans leur relation avec des acheteurs de bois qu'ils se sont désintéressés de la gestion de leur forêt. Le faible prix d'achat de leur bois ne les incite pas à s'y investir, surtout quand ils apprennent ensuite que ces mêmes bois ont été revendus avec une bonne marge sans transformation. Une des difficultés soulignées est de s'entourer de personnes compétentes ayant la même vision que le propriétaire sur la façon d'intervenir en forêt. Beaucoup de propriétaires se sentent isolés et incompetents. La gestion collective d'un patrimoine forestier permet de rassembler des compétences, d'acquérir des surfaces pouvant intéresser plusieurs acheteurs de bois et de se rassurer dans ses pratiques en faveur d'une gestion sur le long terme.

Où l'on reparle des statuts juridiques

La question du choix des statuts revient régulièrement dans les échanges. Magali Salières précise que Terre de Liens a élaboré puis mis en place son propre bail environnemental pour préciser des critères environnementaux dans la gestion des fermes que le mouvement possède. Dominique Doré, administratrice de RELIER, propose de réaliser un questionnaire demandant aux sympathisants du RAF ayant réalisé une acquisition collective de forêt d'expliquer les choix juridiques retenus. Une telle enquête a été réalisée dans le cadre du programme Habitat participatif de RELIER et a permis de mieux cerner les pratiques, enjeux et contraintes des statuts actuels de propriété. Cependant les expériences d'acquisition collective de forêt restent peu nombreuses.

Contractualiser sur le long terme ?

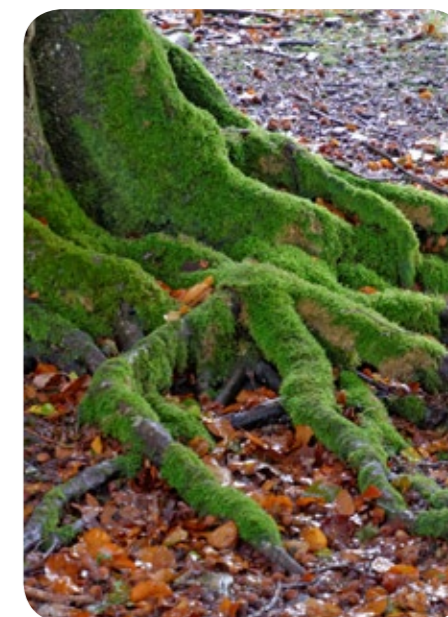
La question du statut juridique du groupe conduit à se questionner sur la composition du groupe : peut-il être composé de collectivités, de citoyens locaux, d'usagers de la forêt ? Ou au contraire, vaut-il mieux découpler les usagers des propriétaires et les impliquer via une autre structure de type association ? Comment garantir le lien entre les usagers et les propriétaires ? Quels types de conventions de contractualisation pourraient être mises en place ? Peut-on envisager un bail sur le long terme entre propriétaires et usagers ? La multifonctionnalité de la forêt conduit à la mise en place de partenariats pour intégrer la gestion la plus adaptée possible aux demandes des locaux tout en veillant à la préservation de la forêt. Cette même question se pose pour le travailleur de la forêt et le propriétaire car tout l'enjeu actuel est de repenser la façon d'intervenir en forêt pour que ce ne soit plus des opérations ponctuelles à la demande du propriétaire mais la construction d'une relation sur le long terme entre le propriétaire et les autres : forestiers et usagers.



Des pistes pour une gestion plus collective de la forêt

Pour ouvrir la gestion forestière à la concertation et arriver à confronter les enjeux, plusieurs propositions ont été formulées :

- Créer un forum interactif pour échanger sur les statuts, la gouvernance, les implications juridiques, les types de contrats... liés à des modes de gestion en collectif de forêts.
- Proposer un guide méthodologique d'achat de foncier en collectif suite à une enquête et au recueil d'informations juridiques pour aider les collectifs qui veulent se lancer dans l'acquisition et la gestion de foncier forestier.
- Lister et cartographier les partenaires du RAF pour faciliter les contacts entre les personnes qui se retrouvent dans les valeurs portées par le RAF (charte du RAF).





RE-CRÉER DES CIRCUITS COURTS FORÊT-BOIS

Quels acteurs se regroupent ? Pour quels objectifs ? Quelles difficultés, obstacles rencontrent-ils ? Quels types de circuits-courts sont mis en place ? Que leur apporte cette organisation collective ?

Des « AMAP » autour du bois ?

L'atelier a commencé par une discussion autour de la possibilité d'adapter le principe des AMAP (Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) à la filière bois. Ce système de vente directe met en lien des producteurs et des consommateurs qui s'engagent sur six mois à un an. Il offre une plus grande sécurité de revenu au producteur et permet aux consommateurs de mieux appréhender les réalités de la production avec l'idée d'un prix juste pour tous. Une première initiative a été portée en PACA par des personnes qui souhaitaient se chauffer au bois mais ne pas contribuer aux coupes rases. Dans la Drôme, l'association Dryade (26) a développé le concept et deux chantiers collectifs de récolte du bois-bûche, avec prélèvement d'environ 80 stères sur chacun. Ces chantiers se font après abattage et débardage pour des raisons de sécurité. Les bénévoles participent à la manutention des bûches : chargement, déchargement et empilage.

L'objectif de Dryade pour les prochains chantiers est de récolter 120 stères afin d'alimenter 25 foyers à 74 euros/stère de feuillus sec livré en bûche de 50 cm de longueur. Ce prix a été discuté avec les personnes engagées dans cette démarche. Accolé au bon de commande, un document explicatif intitulé « Trop cher le bois ? » détaille le prix (réalité des coûts en payant correctement les travailleurs) et montre que même à ce prix là, le bois bûche reste l'énergie la moins coûteuse au kilowatt-heure.

La question du juste prix

Avec un prix moyen au niveau national du bois bûche de 60 €/stère, le travail responsable, respectueux des humains et de la forêt est clairement sous-évalué. Sélectionner les arbres, les couper, sortir le bois, le billonner et le fendre, l'empiler, le sécher, le livrer,... toutes ces actions demandent des connaissances et un savoir-faire forestier, une maîtrise de l'organisation et de la sécurité d'un chantier ainsi que du matériel adapté au site et une bonne santé physique ! Cette faible rémunération s'explique par une proportion très importante (estimée à 80 %) du bois de chauffage qui échapperait à l'économie déclarée et qui est vendue à des prix ne correspondant pas aux coûts réels. Ces transactions non déclarées entraînent une concurrence déloyale par rapport à tous les bûcherons qui se sont formés et déclarent leur activité. D'ailleurs, un participant explique qu'en étudiant les projets de création ou de reprises de petites entreprises forestières, beaucoup ne paraissent pas viables sur le papier en raison de cette économie souterraine.

Selon plusieurs retours d'expériences en circuits courts pour le bois (enquête réalisée en 2011 par le CFPPA de Digne-Carêmejane), les consommateurs intéressés par ce type de démarche sont prêts à payer plus cher si ils ont la garantie d'un travail de qualité effectué dans des conditions correctes, tant sur

Murmure de participant :
Travailler en filière courte nécessite d'avoir des maillons-clés, avec une bonne qualité de savoir-faire à chaque étape.

le plan social qu'environnemental - même si cette démarche est tempérée en contexte de crise.

Quand on est dans le cas d'un réseau de consommateurs assez développé - comme dans la Drôme - il est intéressant d'envisager de vendre également des bois transformés : planches, chevrons, poutres,... et pas seulement du bois de chauffage.

L'accompagnement des propriétaires

L'implication du propriétaire dans la valorisation de sa forêt est une démarche appuyée par le Parc Naturel Régional (PNR) du Morvan. Emmanuel Cuchet, chargé de mission au Parc, présente le « contrat forêt » mis en place par le PNR. Ce contrat propose un accompagnement du propriétaire vers une irrégularisation de sa forêt (arbres d'âges différents) et une régénération naturelle. Ainsi, coupes rases et plantations seraient évitées pour redonner davantage de naturalité au Morvan. Cette contractualisation, avec subventions à la clé du Conseil Régional, permettra de conserver un patri-

moine forestier permanent, garant de la beauté des paysages, de la conservation des sols et de la qualité de l'eau. Mais les subventions seront-elles suffisamment incitatives ? Y aura-t-il des moyens suffisants mis en œuvre pour le conseil, le suivi voire le contrôle de la contractualisation ? Des actions de formation au diagnostic forestier à l'intention du propriétaire seraient aussi intéressantes à organiser pour une meilleure connaissance par le propriétaire de sa forêt. Le Réseau pour les Alternatives Forestières a d'ailleurs mis en place une telle formation en novembre 2013 qui sera certainement renouvelée.



Pour une transformation locale des bois

Etienne Lescure, de la Scierie du Haut Languedoc à Castelnau de Brassac (81), fait le bilan chiffré de la transformation d'un arbre en grume : « quand on travaille avec des acteurs de la filière qu'on connaît, cela limite les intermédiaires et les coûts de transport. On peut arriver à un prix de 250 €/m³ HT au lieu de 350 € en rémunérant correctement tout le monde. ». Pour arriver à vivre correctement d'une activité de scieur mobile, Etienne Lescure précise que la maîtrise de l'outil est essentielle pour valoriser au mieux les bois (peu de perte en matériaux) et aussi pour limiter les frais de réparation et d'entretien. Il faut aussi arriver à s'approvisionner en gros bois car le rendement est alors plus important que sur des petits bois et donc la marge plus intéressante. L'approvisionnement en gros bois est d'ailleurs une difficulté que rencontrent les petites scieries. Un participant complète les remarques d'Etienne Lescure en précisant que des scieries s'engagent dans la valorisation locale des bois. La scierie Bertin, en Franche-Comté, n'utilise que du bois du Jura

en exigeant une coupe en lune descendante pour que le bois soit plus sec donc plus durable.

S'organiser collectivement

Pierre Mathé, menuisier-ébéniste à Alligny-en-Morvan (58) présente l'association Artisans Bois du Morvan. Les dix-sept membres de ce groupement sont des artisans travaillant avec le bois (scieurs, charpentiers, menuisiers, ébénistes,...) et aussi des architectes. L'idée est d'apprendre à se connaître et constituer progressivement un réseau : « Les préoccupations sont très diverses entre les membres et il a fallu apprendre à se connaître ». Avec l'appui d'Emmanuel Cuchet du Parc Naturel Régional du Morvan, les artisans mènent des actions pour :

- Constituer un stock minimum de bois issus du Morvan
- Travailler ensemble sur marchés publics en direction des donneurs d'ordre pour les inciter à utiliser des bois locaux transformés localement
- S'organiser, se faire connaître et reconnaître au sein de la filière
- Travailler sur l'approvisionnement, par exemple, en sensibilisant les petits propriétaires à l'intérêt de conserver des gros arbres dans leur forêt
- Se former, par exemple aux finitions à faible impact environnemental ou à la mise en œuvre d'isolants à base de fibres de bois
- Mutualiser des moyens pour obtenir des certifications et les conserver

La mise en place de ce collectif d'artisans vise à la fois à diversifier les compétences, à mutualiser le matériel, le stock, les moyens de communication et de commercialisation et à faire poids dans le paysage du bois. D'acteurs isolés, ces artisans ont réussi à créer une véritable dynamique pour promouvoir leurs activités et le bois du Morvan.

Difficultés identifiées dans la mise en place de circuits-courts

Les personnes qui se lancent dans la mise en place de circuits-courts sont confrontées à des difficultés récurrentes :

- La gestion du stock de bois : travailler avec « juste ce qu'il faut » évite les marges d'erreur mais les clients veulent souvent leur produit très rapidement. Serait-il possible de mutualiser ou de décentraliser les stocks ? Il faudrait mettre alors en place un système pour répartir les coûts de stockage entre acteurs de la filière.
- La disponibilité en trésorerie : un participant précise que la fédération des castors aide les autoconstructeurs à accéder à des prêts bancaires ou à s'assurer.
- Les garanties pour l'utilisateur : La certification est relativement complexe et coûteuse à mettre en place et n'offre pas de garanties ni sociale ni environnementale suffisantes. Elle rassure le consommateur mais est-elle vraiment nécessaire si les consommateurs sont impliqués dans les différentes étapes du circuit ?



teuse à mettre en place et n'offre pas de garanties ni sociale ni environnementale suffisantes. Elle rassure le consommateur mais est-elle vraiment nécessaire si les consommateurs sont impliqués dans les différentes étapes du circuit ?

- La qualité et la quantité de la ressource bois : cette analyse de la disponibilité doit être une préoccupation permanente dans la mise en place de circuit-court. La difficulté de l'approvisionnement est plus forte encore, quand un industriel projette de s'installer à proximité d'entreprises artisanales.

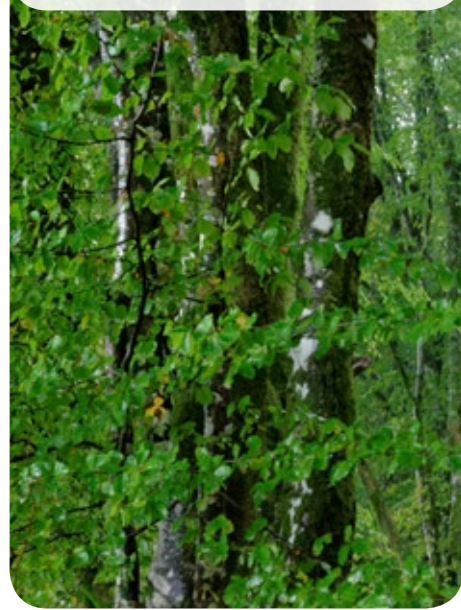
Communication, transparence et sensibilisation

L'importance de la communication et de la transparence est ressortie à la fin de l'atelier. Les métiers du bois et de la forêt sont peu connus et le lien avec l'utilisateur est à tisser. On ressent aussi un besoin d'innover, de « dépoussiérer » la conception bois. Les designer font d'ailleurs des merveilles avec le bois !

Et si on devait extraire de cet atelier ce qui est au cœur d'un circuit-court bois, c'est le temps. Il semble que plus le circuit est court, plus on prend de temps pour dialoguer, écouter, mettre en confiance, expliquer l'intérêt des produits et des méthodes utilisées et développer les outils adaptés aux travailleurs et aux consommateurs.

Murmure de participant :
Comment faire (re)prendre conscience aux propriétaires leurs responsabilités et moyens d'être acteurs ? »





l'avenir de la forêt, de l'eau, des sols, de la biodiversité, des emplois... face à des menaces de plus en plus claires : artificialisation des milieux forestiers, perte de fertilité des sols forestiers, gigantisme des projets bois énergie, accélération des mises en place de ces projets, non respect des conditions d'éligibilité des subventions garantissant des énergies vertes, etc.

Des citoyens mobilisés face à des forêts menacées

Pour comprendre concrètement le « pourquoi » et visualiser les modes d'action c'est-à-dire le « comment », les participants font alors part de leurs expériences sur leur territoire. Voici quelques témoignages :

- Dans les Hautes-Alpes, un groupe se mobilise contre une route forestière subventionnée au titre de la DFCI (altitude 1550 m en versant nord) et démesurée. Petit projet inutile et nuisible à l'environnement ? Le groupe a mis en ligne une pétition, mène une action en justice, conscientise les élus sur l'autofinancement et le coût d'entretien et propose un tracé alternatif en versant sud davantage sensible au feu.

- Dans les Bouches-du-Rhône et dans le Var, deux projets de centrales bois-énergie à faible rendement énergétique, polluants et fortement consommateurs de bois ont poussé un groupe à se mobiliser. Il a rédigé des tracts puis organisé des réunions d'informations avec des données chiffrées sur les besoins en bois, les rendements énergétiques, les conséquences sur les forêts, les filières bois locales... De plus en plus d'élus, d'associations environnementales et d'acteurs de la filière commencent à adhérer à ce mouvement. Le groupe a, depuis les ren-

contres, créée une association (sosforetdu-sud) et mis en ligne une pétition.

- Dans la Nièvre, le projet de scierie/incinérateur Erscia énergétiquement aberrant, polluant et menaçant pour la filière locale a entraîné une très forte mobilisation citoyenne et la création de l'association Adret Morvan : Association pour le Développement dans le Respect de l'Environnement en Territoire Morvan. Le groupe a rédigé et distribué des tracts, a mobilisé la presse, mis en ligne un site Internet et une pétition qui a recueilli plus de 70 000 signatures. Les personnes mobilisées ont passé beaucoup de temps à maîtriser le dossier et notamment les impacts sur l'environnement, sur l'emploi et sur les dépenses publiques engendrées. Elles ont contacté beaucoup d'élus, d'acteurs de la filière et de l'administration pour les informer et les mobiliser contre ce projet. Une zone à défendre a été mise en place près de la forêt qui devait être détruite pour implanter le site industriel. Cette présence a évité la coupe d'arbres et était un lieu de cohésion et de rassemblement. Des actions en justice ont aussi été menées pour contester ce projet. Au final, la société Erscia, la société d'économie mixte Nièvre Développement et le ministère de l'Ecologie ont porté le dossier devant le Conseil d'État qui l'a retoqué et a donné raison au tribunal administratif de Dijon et surtout aux associations qui avaient saisi le tribunal, Loire Vivante et France Nature Environnement.

D'autres projets ont également été évoqués. Il existe un projet bois-énergie à Roissy, zone peu boisée où la forêt a principalement une vocation sociale. D'où viendra le bois ? Près de Tricastin, l'usine d'enrichissement d'uranium produisait de la chaleur et va s'arrêter : un projet de méga-centrale de cogénération biomasse pourrait la remplacer pour conti-

nuer à chauffer des serres agricoles, la ferme des crocodiles et des logements sociaux. D'où viendra le bois ?

Quels outils de mobilisation ?

Le débat sur les outils « qui ont marché », en particulier dans le Morvan, amène alors l'ensemble des participants à émettre des propositions communes :

1. **Créer une « boîte à outils »** : pour préciser la méthodologie des montages de dossier et d'argumentaire, avoir une « approche communicative », savoir prendre contact avec les acteurs de la filière bois (qui sont-ils, comment les informer, les mobiliser ?), connaître les outils juridiques mobilisables.

2. **Informier le grand public** : produire un écrit synthétique sur la vision à court terme qui domine la gestion forestière française, les dangers et incohérences des grands projets industriels bois, réaliser une analyse globale de la question énergétique en France voire sur toute l'Europe en listant et cartographiant tous les projets, leurs besoins en quantité de bois et montrer les recouvrements des zones d'approvisionnement.

3. **Animer le réseau « interpellants-interpellés »** : mettre en place une liste de diffusion, une veille avec un système de lanceurs d'alerte, afficher l'agenda des manifestations, identifier les personnes ressource et mettre en ligne des pétitions.

4. **Montrer qu'un autre développement est possible** : les alternatives forestières, les projets à taille humaine, concertés, cohérents sur le plan de l'utilisation de la ressource, socialement solidaire, faisant appel à l'ingéniosité et à la compétence...

5. **Mobiliser le milieu de l'enseignement** spécialisé et général sur les aberrations du système actuel et sur les alternatives possibles. Le milieu enseignant est d'ailleurs assez ouvert aux propositions alternatives.

Répartition des rôles entre acteurs

Compte-tenu des urgences, les participants à cet atelier se répartissent les actions : Adret

“ Murmure de participant :
Et pourquoi pas une ZAD, physique ou virtuelle par territoire forestier sensible d'ici mi-2014 ! ”

Le collectif « SOS Forêt France » passe à l'offensive

Depuis plusieurs années, les forêts françaises sont menacées par des projets dévastateurs qui mettent en danger leur avenir. Dans toute la France, des mobilisations voient le jour grâce à des citoyens, membres d'associations, militants syndicaux et politiques. Ces groupes se sont unis autour d'un collectif national « SOS Forêt France » pour lutter contre les orientations prises par le gouvernement pour la concentration économique de la filière au mépris de la diversité de la ressource et des acteurs ruraux..

Le 16 novembre 2013, le collectif « SOS Forêts » créé en Lorraine en février 2011, lança l'initiative du rassemblement national en organisant une grande journée de débat autour de l'avenir de la forêt. Cette journée a réuni plus de 45 personnes issues de plus de 25 structures, engagées dans des actions de portée nationale ou régionale. À la suite des débats, les participants ont convenu de constituer ensemble un collectif d'associations, de syndicats et de personnalités qualifiées dénommé « SOS Forêt France ».

Un consensus fort s'est exprimé sur la nécessité de créer une force de veille citoyenne et de contre-pouvoir face aux lobbies financiers dont les appétits sur les ressources forestières prennent actuellement

des proportions dangereuses. Une action d'urgence a été engagée à l'issue de la réunion visant à réorienter le projet de loi d'avenir agricole et forestière. Un document de référence a été rédigé à l'attention des sénateurs et des médias. Une campagne sur les réseaux sociaux a été lancée dont une pétition qui a recueillie plus de 50.000 signatures en quelques semaines. SOS forêt France a pu être auditionné au sénat. Plusieurs sénateurs ont repris nos propos et nos amendements.

L'analyse du texte voté est en cours mais nous avons obtenu : une régulation des usines biomasse par le Conseil national supérieur du bois et de la forêt, un engagement du ministère de réaliser un rapport sur l'impact des engins forestiers sur les sols, un renforcement du droit de préemption des communes et une information des parcs naturels lors des ventes. Certains sénateurs interpellés lors des différentes actions annoncent d'autres évolutions positives que nous n'avons pas encore pu vérifier.

Le collectif envisage maintenant une action auprès des députés et engage un travail sur la biomasse en vue de la loi sur la transition énergétique...

Contact mail :
contact@sosforet.org

Site web :
www.sosforet.org

INTERPELLER LES POLITIQUES ET LES CITOYENS SUR LA GESTION FORESTIÈRE

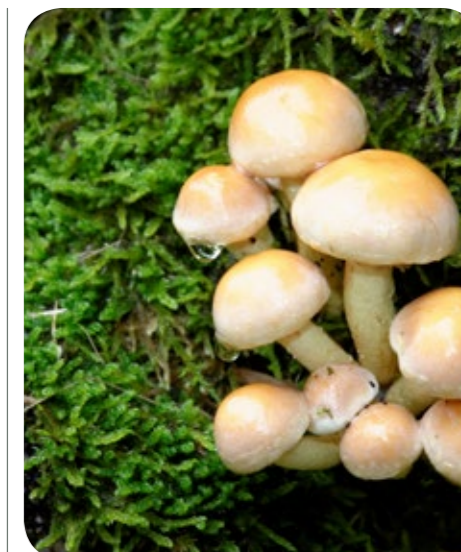
Comment s'organiser pour mener des actions de sensibilisation des citoyens et des élus sur la gestion forestière ? Quand passe-t-on de la sensibilisation à l'action de résistance ? Quelles propositions alternatives par rapport à des méga-projets créant peu de valeur ajoutée sur un territoire par rapport au potentiel local de ressources bois ?

L'art et la manière d'interpeller

Les participants de cet atelier choisissent de chercher à cerner les processus d'interpellation les plus efficaces pour faire face à une menace écologique, sociale ou/et économique. La question est d'abord de bien identifier « qui » interpellé, savoir « pourquoi » et arriver à définir « comment ».

À la question « qui ? », il s'agit d'interpeller tous les acteurs potentiels concernés : les propriétaires forestiers, les élus, les acteurs de la filière, les consommateurs de bois, les associations et tous les habitants sensibles à l'évolution de leur territoire.

Concernant le « pourquoi », c'est la question des impacts du projet qu'il faut alors clairement aborder et maîtriser : quel sera



ATELIER 4



spécialisation des professionnels et font chuter le taux d'emploi par volume de bois mobilisé. La technicité de l'équipement conduit à une spécialisation des tâches. Le bûcheron se transforme en conducteur d'abatteuse. L'évolution des métiers forestiers a été comparée à l'évolution des métiers agricoles où la mécanisation et la segmentation des tâches ont conduit à une dépendance aux processus industriels à la défaveur d'une autonomie intellectuelle et matérielle. Les participants à cet atelier proposent de décloisonner les compétences entre les acteurs. Des membres du RAF évoquent la formation d'éco-gestionnaire récoltant de bois qui a été mise en place en 2011 au CFPPA de Digne-Carêmejane. Cette formation propose de rassembler certaines compétences du gestionnaire et du bûcheron. Une seule personne est ainsi en capacité de sélectionner les arbres à abattre dans un peuplement puis de les couper et les sortir en toute sécurité.

De la diversité à la normalité

Parmi les professionnels présents, beaucoup se sont plaints de la sélectivité des marchés qui se concentrent sur certaines essences forestières. Ainsi, malgré la bonne réputation du chêne du Morvan pour le sciage, seuls quelques artisans proposent de le scier. La volonté des industriels de standardiser leurs produits et d'intensifier leurs lignes de sciages les amène à se spécialiser sur une essence ou un groupe d'essences restreint. Les industriels s'inspirent du modèle scandinave pour améliorer leur « compétitivité » oubliant ce qui fait la richesse de leurs métiers : mettre en valeur la diversité des bois de toutes les forêts. Ils se cantonnent à une seule essence qui semble répondre au marché actuel en ignorant de plus en plus en plus les termes diversité, adaptabilité, innovation ou originalité.

“
Murmure de participant :
Suivre concrètement l'itinéraire d'un bois depuis la forêt jusqu'à son usage final, c'est très formateur, c'est remettre du lien entre les professionnels et les citoyens usagers.
”

Les participants ont aussi évoqué le rôle ambigu de certaines mesures réglementaires ou contractuelles. La normalisation des produits bois est demandée par les professionnels de la construction qui veulent s'assurer de la qualité des matériaux qu'ils utilisent. Mais la mise en place de ces normes entraîne des charges structurelles non négligeables pour des petites entreprises. La qualification des matériaux bois pourrait augmenter le volume de bois utilisé dans la construction et mécaniquement le nombre d'emplois. Cependant, elle ne contribuera aucunement à améliorer la qualité sociale des emplois.

Des métiers peu reconnus et très concurrencés

Les métiers forestiers, comme beaucoup de métiers manuels, sont peu reconnus malgré leur diversité et leur technicité : bûcherons, débardeurs, sylviculteurs, techniciens, scieurs. Tous ont des compétences bien spécifiques mais sont-ils correctement rémunérés ? Certains acteurs, connus et reconnus, se rémunèrent très correctement quand d'autres arrivent difficilement à vivre de leur travail. Il faut du temps pour se construire une clientèle et actuellement, la concurrence est très dure en raison de l'arrivée de travailleurs détachés dans le milieu forestier. Nombre d'entreprises forestières sont démarchées pour contractualiser avec des entreprises européennes où les minima sociaux sont beaucoup plus bas (s'ils existent ou sont respectés). Ainsi, dans les entreprises d'exploitation, on trouve souvent une majorité de bûcherons étrangers « indépendants » rémunérés à la tâche, pour quelques salariés spécialisés dans la conduite d'engins (abatteuse, porteur, skidder).

La répartition de la valeur créée au sein de la filière a aussi été abordée au cours de l'atelier. L'idée est d'évoluer vers plus de transparence et d'équité au sein de la filière forêt-bois. D'autant plus que les grandes surfaces de distribution et les industriels du secteur, misant sur les grands volumes qu'ils gèrent, tirent les prix des produits vers le bas, au détriment de la qualité des emplois et de la prise en compte des externalités positives des forêts.

Les métiers du bois : raconter une histoire

Les professionnels de la filière regrettent que les métiers de la forêt et du bois attirent peu de vocations. Rares sont les jeunes qui tentent l'aventure, avec l'ambition de vouloir y faire carrière sur le long terme. Les métiers de la forêt souffrent d'un déficit d'image, que ne risque pas d'améliorer l'évolution actuelle de la filière qui s'oriente vers la valorisation du bois-énergie et non du bois d'œuvre. L'amélioration de l'image des travaux du bois et de la forêt pourrait aussi passer par de l'information aux consommateurs et aux riverains sur les travaux forestiers. Peu de

personnes prennent réellement conscience de la provenance des bois et des différentes étapes de fabrication. L'identification d'un produit passe plus par son utilité que par son origine. Or les arbres ont une histoire, qui mérite d'être connue, au même titre que celles et ceux qui œuvrent à leur transformation.

Créer ensemble des dynamiques de territoire

Les forêts en tant que bien public et ressource économique intéressent les politiques sectorielles. Dans une perspective de développement local en milieu rural, les représentants

des collectivités locales pourraient orienter leurs politiques et leurs subventions vers des projets durablement créateurs d'activités, en concertation avec tous les acteurs de la filière. Actuellement, ce sont surtout les grands groupes qui captent les aides, majoritairement pour des projets de bois-énergie. Alors que ce sont les entreprises de taille moyenne produisant du bois d'œuvre qui ajoutent le plus de valeur ajoutée à leur territoire et qui créent le plus d'emplois durables de qualité. Comment mobiliser les pouvoirs publics pour cet objectif ?

L'idée de se mettre en relation et de constituer des réseaux d'acteurs de filières alter-

natives a aussi émergé au cours de l'atelier. Le groupement Artisans Bois du Morvan en est une illustration concluante. D'autres réseaux mutualisent aussi des équipements, voire même des compétences en menant ensemble des chantiers plus importants, à l'image de Débardage Cheval Environnement dans l'Ain et Ecolodeve dans l'Hérault.

Si un important travail d'animation est souvent nécessaire pour leur mise en place, ces réseaux facilitent la commercialisation des produits en circuit-court, l'organisation des acteurs entre eux et ouvrent une voie vers une autre façon de penser la distribution des bénéfices fournis par la forêt et ses produits.



“
Murmure de participant :
Pourrait-on se pencher sur les méthodes qui permettent aux opérateurs forestiers/transformateurs de définir un prix/une rémunération équitable pour tous ?
”



COMMENT MAINTENIR ET DÉVELOPPER DES EMPLOIS DE QUALITÉ LIÉS AU SECTEUR FORÊT-BOIS ?

Comment arriver à développer les emplois correspondant à une valorisation écologique et solidaire de la forêt ? Comment accroître le nombre d'emplois qualifiés par unité de volume de bois sorti de la forêt ? Quels moyens peuvent être mis en œuvre pour promouvoir un travail de qualité rémunéré de façon décente ? Pourquoi encore aujourd'hui, malgré l'avancée des connaissances et des techniques, de nombreuses essences sont rarement valorisées en scierie ?

Vers des métiers hyper-spécialisés aux dépens de la richesse humaine

Ces rencontres dans le Morvan, et plus particulièrement cet atelier, sont fortement marquées par l'impérative nécessité de défendre la forêt contre des projets forestiers surdimensionnés écologiquement et économiquement. L'ensemble des participants a d'ailleurs souligné la tendance au sur-dimensionnement voire au sur-équipement de certaines coopératives, entreprises de travaux, scieries ou usines de valorisation de la biomasse. Ces évolutions favorisent la

VISITES EN RÉSONNANCE

Les visites de terrain sont des moments privilégiés pour apprécier le contexte et la personnalité des acteurs qui mettent en place des actions innovantes sur leur territoire. Le choix des visites est fonction des ateliers mais chacun est libre d'aller là où bon lui semble. Ces visites se font par petits groupes pour laisser toute la place aux échanges. Pour cette rencontre, six visites ont été organisées :

- En forêt de Montmain avec Lucienne Haese du Groupement Forestier de Sauvagerie des Feuillus du Morvan et avec l'expert forestier Tristan Susse. Cette forêt a été la première acquisition du groupement forestier en 2003 en collaboration avec la ville d'Autun et le Conservatoire Naturel des Sites Bourguignons.

- A la chaufferie bois collective d'Anost avec le maire d'Anost, Jean-Claude Nouallet, et la chargée de mission énergie du Parc Naturel Régional (PNR) du Morvan, Marion Garnier-Hocquet. Mise en service en 2012 et utilisant du bois local, cette chaudière alimente déjà trois bâtiments et bientôt sept pour une puissance de 200 kWh. Les échanges ont surtout porté sur la rentabilité énergétique dans une commune où la proximité des bâtiments limite les déperditions de chaleur.

- Dans la forêt de 20 hectares de la ferme des Vignes avec Marc Simide de Terre de Liens et Gaëtan du Bus, gestionnaire forestier indépendant. Les différentes possibilités pour un propriétaire de contractualiser sur le long terme ont été longuement évoquées. Terre de Liens étant propriété de fermes où se trouvent des forêts, l'enjeu est d'offrir aux fermiers la possibilité d'utiliser la forêt tout en veillant au respect de son potentiel écologique et économique. Sur ce site, les fermiers pratiquent le sylvopastoralisme et les cochons s'en réjouissent !

- Dans une forêt de Douglas en voie d'irrégularisation avec l'expert forestier Roland Susse. Gérée depuis plusieurs décennies selon les méthodes Pro Silva, cette forêt illustre clairement que le Douglas peut être conduit en futaie mélangée irrégulière. En moins de 20 ans, la valeur du peuplement sur pied aura été récoltée et la forêt est toujours là !

- A la scierie Wimmer France avec Cyrille Couvenant qui propose chêne, douglas, châtaignier et acacia issus du Morvan et de sa périphérie. En 2004, cet ancien professeur de sport s'est équipé d'une scie mobile pouvant débiter chez les particuliers, le bois et le transformer en planches, poutres, liteaux... Cyrille Couvenant propose désormais, avec son équipe, différents types de bois issus du Morvan, le sciage à domicile, la vente de scies Wimmer et des kits d'abris de jardin, garages...

- Sur la forêt de Bibracte avec Michel Rondeau, environnementaliste pour découvrir les différents modes de gestion des arbres au fil du temps, des Gaulois à nos jours. Cette visite a mélangé archéologie et ethnobotanique au milieu d'une hêtraie fantomatique aux formes étranges.

- A la scierie-menuiserie Cotineau avec Christophe Perrin. Transmise depuis quatre générations, cette entreprise est gérée avec passion. Passion du bois et des artisans car Christophe Perrin privilégie les artisans locaux et les particuliers dans son carnet de commandes. S'approvisionnant dans un rayon de 70 à 80 km, la scierie s'est spécialisée dans le bois massif toutes essences. Il fait sécher naturellement les bois et les transforme en charpente, parquet, lambris...



SOIRÉE ROUMAINE

A l'initiative du Forum Civique Européen, le RAF a organisé une soirée d'échanges avec l'universitaire roumain Orlando Balas. Ce militant civique et écologique est très mobilisé sur la question de la déforestation massive des forêts roumaines. Le temps d'une soirée, il a partagé avec nous ses inquiétudes et son combat pour protéger la forêt roumaine des intérêts industriels.



La forêt roumaine couvre plus de 6 millions d'hectares, soit 27 % du territoire. Pendant les 41 ans de communisme, la forêt a diminué de « seulement » 120 000 hectares. Suite au changement de régime politique en 1990, l'Etat a organisé la rétrocession de forêts

aux propriétaires privés. Près de 600 000 hectares sont ainsi passés d'une gestion publique à une gestion privée en l'espace de 24 ans. Les principaux acquéreurs de forêts sont d'anciens grands propriétaires vivant hors de la Roumanie. L'affaiblissement de l'autorité étatique et l'augmentation de la corruption ont entraîné des coupes massives de bois complètement illégales. Selon certaines sources de l'Office National des Forêts roumain, 80 % des forêts privées ont été abattues ou exploitées bien au-delà des limites prévues par la loi.

La Roumanie connaît aussi son lot de projets inutiles très consommateurs de bois. Ils sont portés par des industriels roumains ou d'Europe de l'Ouest, avec la complaisance des pouvoirs publics. Ainsi, la centrale bois de Beius utilise au maximum les ressources bois légalement disponibles, privant ainsi les acteurs de la filière bois de la ressource locale. A Oradea, une pétition lancée par Orlando Balas et la biologiste Anna Marossy a recueilli près de 700 signatures pour lutter contre le projet d'implantation d'une centrale à biomasse censée consommer « des brindilles et du bois mort » pour « des quantités suffisantes pour 3 à 5 ans ». L'opacité des circuits d'approvisionnement et la volonté déclarée

du promoteur de la centrale de ne pas se préoccuper de la légalité des coupes de bois nécessaires à l'approvisionnement ont entraîné une forte mobilisation citoyenne. Le projet a été tacitement abandonné en faveur d'une centrale à gaz, bien plus coûteuse. Orlando soupçonne que les retro-commissions liées à cette centrale pourraient être plus intéressantes pour les élus

Les combats menés en France pour que les projets bois-énergie soient dimensionnés selon la ressource disponible localement ont pris tout leur écho pendant cette soirée. Accepter un projet sur-dimensionné sur son territoire, c'est entraîner la destruction de forêts à des milliers de kilomètres, là où les réglementations sont plus laxistes ou plus difficiles à faire respecter.

Afin de détendre les esprits et de s'amuser ensemble simplement, Flavien Fuchey de Divertiparc a transformé le lieu de restauration en une grande salle de jeux. Une quinzaine de jeux d'hier et d'aujourd'hui, tous en bois avaient été installés pendant l'exposé d'Orlando Balas. Les participants ont redécouvert le jeu du gruyère, la grenouille, le quato, les suspens, le quoridor, le billard japonais...et bien d'autres encore. Une soirée qui s'est finie dans la joie et le plaisir d'être ensemble !

PLENIÈRE

Temps fort et fédérateur des rencontres, la plénière de clôture est animée par Thomas Schamasch, co-président de l'association RELIER. Des propositions très concrètes sont sorties des ateliers et ont été exposées pendant l'après-midi du samedi par les rapporteurs. Ont été émises lors des différents ateliers :

- **Créer une boîte à outils, des méthodologie** pour l'achat et la gestion de foncier en collectif (atelier 1).
- **Lister et cartographier les partenaires du RAF** qui se retrouvent dans les valeurs portées par la charte du réseau (atelier 1 et 2).
- **Se connaître entre professionnels, propriétaires et consommateurs** pour mettre en place des circuits-courts forêt-bois qui perdurent dans le temps et favorisent des emplois de qualité et une gestion douce de la forêt (atelier 2).
- **Se former** en tant que citoyen ou élu pour que les projets surdimensionnés et gaspillant la ressource bois soient combattus le plus efficacement possible (atelier 3).
- **Se rassembler entre organisations militantes** pour porter d'une seule voix une autre vision de la gestion forestière et de la filière bois (atelier 3).
- **Solliciter les pouvoirs publics** pour appuyer des dynamiques de territoires s'organisant autour de la valorisation locale de la forêt et du bois, en s'inscrivant dans une démarche de partenariat public-privé (atelier 2 et 4).

Cette plénière a été marquée par une volonté d'interpeller sur les dangers encourus par la forêt française face au développement des centrales bois dont les circuits d'approvisionnement se recouvrent (exemple : les centrales de Tricastin, Gardanne et Brignoles). Cependant, les participants aux rencontres ont voulu se donner le temps de la réflexion, de l'appréhension des dossiers pour s'investir ou non dans cette mobilisation. SOS Forêt a par la suite organisé le rassemblement d'associations, syndicats de professionnels de la forêt et personnalités pour créer une veille citoyenne et devenir un contre-pouvoir aux lobbies financiers dont les appétits sur les ressources prennent des proportions dangereuses pour la forêt.

Chaque participant a pris le temps d'écrire ce qu'il avait retenu de ces rencontres et ce qu'elles lui avaient apportées. L'analyse de ces écrits montre que les participants res-



sentent beaucoup de plaisir à se retrouver avec d'autres qui partagent les mêmes idéaux. La volonté est forte de ne pas laisser dériver la forêt au gré des appétits financiers, mais d'en faire des paysages diversifiés, créateurs de liens et d'emplois durables. Cette évolution est atteignable mais nécessite beaucoup de courage et d'investissement personnel.

LE TEMPS DU BILAN

D'avantage actif dans le Sud de la France, le RAF espérait la venue de nouveaux participants et que les habitués seraient motivés pour aller jusqu'en Bourgogne. Cela a donc été une excellente surprise quand les inscriptions sont arrivées en nombre très rapidement. Loin d'être rebutés par les distances, les participants sont venus de toute la France, des Pyrénées-Orientales au Morbihan, en passant par le Tarn-et-Garonne ou la Haute-Vienne.

Ainsi, au fil des temps, humblement et doucement, le Réseau pour les Alternatives Forestières a acquis une envergure nationale. Plus de 100 personnes ont participé à ces rencontres en privilégiant toujours l'ouverture d'esprit, l'écoute et le partage de vécus.

La préparation des rencontres a été l'occasion pour le RAF d'une nouvelle expérience : la co-construction avec plusieurs partenaires. Ainsi, le RAF a eu l'impression de jouer un petit rôle de catalyseur en faisant se rencontrer des personnes impliquées dans des démarches complémentaires de protection de la forêt morvandelle et de développement de la filière bois locale. Des liens se sont tissés, des doutes se sont levés et des synergies se mettent peu à peu en place.

La place d'Adret Morvan dans ces rencontres a aussi été au cœur de discussions dans la phase de préparation. En comprenant les dangers de l'implantation d'Erschia et la solidité des positionnements d'Adret Morvan, le RAF a tissé avec cette association des liens forts. Adret Morvan s'est largement investi dans l'organisation de ces rencontres, dans la compréhension par le RAF des enjeux locaux, tant politiques qu'économiques et écologiques. La légitimation par le Conseil d'Etat de cette lutte a été largement diffusée dans les réseaux alternatifs et donne des forces à tous ceux qui se mobilisent contre d'autres centrales-bois non écologiques, notamment contre le projet de Gardanne.

Depuis novembre 2013, le collectif SOS Forêt s'est structuré et essaime localement. Des collectifs SOS Forêt essaime. Des collectifs

régionaux s'organisent dans les Cévennes, et dans l'ensemble du Sud-Est plus généralement, unis contre la menace pesant sur leurs forêts et portés par la dynamique qu'à insufflé Adret Morvan et si bien définie par Jean Jaurès : « *Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire* ».

Autre caractéristique de ces rencontres, la participation grandissante de membres d'institutions de la filière bois. Venant à titre personnel, certains ont été félicités pour leurs actions novatrices en faveur de la gestion des haies notamment, d'autres ont dû argumenter pour défendre leurs positionnements sur la certification forestière ou des démarches de normalisation. Cette diversité des parcours et des points de vue caractérise ces rencontres, qui en confrontant les idées, permettent de mieux se comprendre et de définir ensemble une vision commune d'un avenir meilleur pour la forêt.

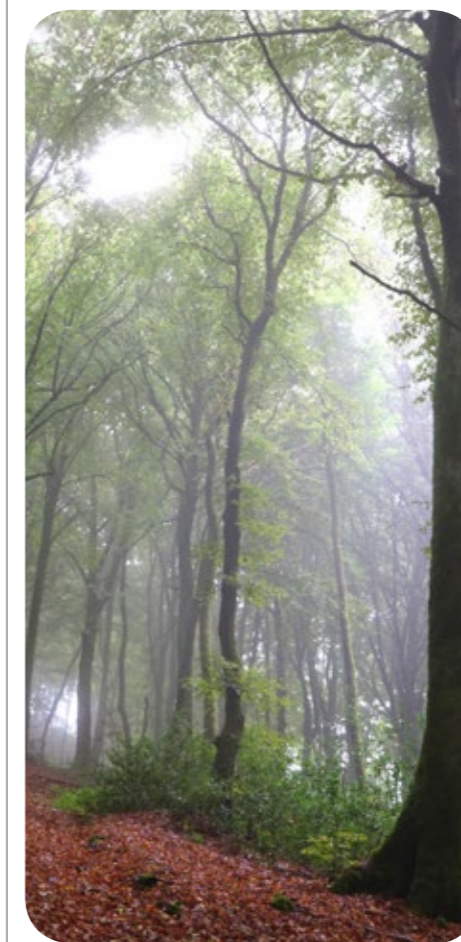
Certains participants sont repartis inquiets par le bilan dressé par Orlando Balas de l'état des forêts roumaines, par la faiblesse de la puissance publique par rapport au secteur privé déployant moyens physiques et financiers au détriment de la forêt et des habitants. D'autres, au contraire, plus nombreux

sont rentrés nourris d'idées et de projets pour leurs territoires. Ainsi, sur les témoignages écrits par les participants, on peut lire : « *Je repars en ayant mieux compris comment les alternatives peuvent modifier certains processus ancrés. Je pars avec des idées concrètes pour mettre en place ensemble des activités autour de la forêt, de la filière courte, de la formation...* » ou encore « *En tant que propriétaire forestier, je repars de ces rencontres avec l'envie de rencontrer les petits scieurs de ma région dans le but de connaître mieux les possibilités et les impératifs de cette première transformation, ceci dans le cadre d'une proximité géographique.* » Et il y a 70 petits papiers du même type : des idées, des projets qui vont prendre corps, se construire petit à petit sur plein de territoires et profiter à la forêt et à ceux et celles qui veulent en vivre dans un esprit de solidarité et de nature respectée.

Pour retrouver l'ambiance de ces rencontres, nous vous invitons à écouter l'émission 12 de « **entre cimes et racines** » sur le **site Web de Relier**, réalisée par Radio Zinzine en partenariat avec le RAF.

Les exposés de Maurice Chalayer, de Lucienne Haese et d'Orlando Balas sont téléchargeables sur les pages > reseau-relier.org/Foret-Rencontres-Bibracte-71 avec quelques photographies.

Pour suivre l'actualité roumaine d'Orlando Balas > orlandobalas.wordpress.com



LES PARTENAIRES

Adret Morvan

Association créée en 2012 pour mobiliser les citoyens, élus et l'administration sur le projet Erschia de Sardy-les-Epiry. Après s'être formé, avoir enquêté, réuni plus de 70 000 signatures contre ce projet, ce groupe de citoyens poursuit ses activités en cherchant d'autres voies créatrices d'emplois, de lien social et mettant en valeur les ressources humaines et naturelles de la région.

Artisans Bois du Morvan

Depuis janvier 2009, les spécialistes de la transformation du bois dans le Morvan se sont regroupés en association pour faciliter et organiser la transformation des bois du Morvan en privilégiant les circuits courts. Cela passe par la commercialisation et la promotion de leurs produits dans le Morvan et au-delà. Les membres d'ABM mutualisent également des outils techniques, administratifs ou promotionnels.

Autun Morvan Ecologie

Avec plus de 20 ans d'existence et la mise en place du Groupement Forestier de Sauvegarde des Feuillus du Morvan, cette association est devenue un partenaire reconnu par les collectivités et l'administration en Bourgogne sur les sujets environnementaux et notamment la gestion forestière. Grâce à l'implication de 4500 adhérents, le groupement gère actuellement 13 forêts en Morvan couvrant près de 230 hectares.

Terre de Liens

Terre de Liens est né en 2003 de la convergence de plusieurs mouvements liant l'éducation populaire, l'agriculture biologique et biodynamique, la finance éthique, l'économie solidaire et le développement rural. Pour permettre à des citoyens et des paysans de se mobiliser et d'agir sur le terrain, le mouvement a inventé de nouveaux outils de travail capables d'enrayer la disparition des terres et de faciliter l'accès au foncier agricole pour de nouvelles installations paysannes. Ces outils sont à la portée de tous, de sorte que chacun puisse s'impliquer de façon effective dans l'avenir de nos fermes et de notre agriculture.

POUR ALLER PLUS LOIN

Sites internet en lien avec la rencontre

PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

- Site archéologique de Bibracte > bibracte.fr
- L'observatoire des métiers de la scierie > challayer-scierie.chez-alice.fr
- Autun Morvan Ecologie > autunmorvanecologie.org
- Groupement Forestier de Sauvegarde des Feuillus du Morvan > sauvegarde-forets-morvan.com

ATELIER 1

- Gestion douce > prosilva.fr
- Groupement forestier Avenir Forêt > avenirforet.jimdo.com
- Terre de Liens > terredeliens.org

ATELIER 2

- Artisans Bois du Morvan > artisansboismorvan.com
- Parc Naturel Régional du Morvan > parcdumorvan.org
- Dryade > dryade26.org
- Circuits-courts bois-bûche > reseau-relier.org/Envie-de-mettre-en-place-un
- Collectif Bois 07 > collectifbois07.canalblog.com/
- Ambiance Bois > ambiance-bois.com

ATELIER 3

- SOS Forêt > sosforet.org
- SOS Forêt du Sud > sosforetdusud.wordpress.com
- Interpellation élus > foretsebouger.tumblr.com
- Les Amis de la Terre > amisdelaterre.org
- Adret Morvan > adretmorvan.org

ATELIER 4

- Formation éco-gestionnaire récoltant > digne-carnejane.educagri.fr
- D'arbrazed > darbrazed.com
- Ecolodeve > ecolodeve.fr
- Débardage Cheval Environnement > debardage-cheval-environnement

A lire

- **L'écho des adrets** > scoop.it/t/notre-dame-des-bois
- **La charte du RAF** > reseau-relier.org/La-charte-du-RAF
- **Anastomoses** > reseau-relier.org/Anastomoses-le-bulletin-du-Reseau
- **Les groupements forestiers** de Nicolas Rondeau
- **La scierie française et la production** de Maurice Chalayer
- **L'avenir de la scierie française** de Maurice Chalayer
- **L'âge de faire de janv. 2013** > Forêt, les citoyens s'en mêlent
- **Kaizen de sept-oct 2013** > Pourquoi a-t-on besoin des arbres ?
- **IPNS** > journal d'information et de débat du plateau de Millevaches
- **Golias Hebdo janv 2013 n°319** > Coupes sombres sur la forêt

A visionner

- **Tenter l'alternative...pour une gestion douce de la forêt** (contact RELIER)
- **Bûcheron libre** (contact RELIER)
- **Le Morvan parle de sa forêt** (contact le PNR du Morvan)

A visionner sur Internet (liens sur le site de RELIER) :

- **Coupes de bois et grincements de dents** Magazine du Plateau N°208
- **PEFC, le label qui cache la forêt** Magazine du Plateau N°179
- **Dryade > Bois de chauffage solidaire et responsable**

A écouter

- **Emissions des rencontres du RAF** > reseau-relier.org/Entre-cimes-et-racines-Emissions
- **Emissions du Collectif Bois 07 : Foré Vê** > reseau-relier.org/a-lire-a-ecouter-a-regarder
- **France Culture, émission : Terre à Terre de Ruth Stégassy** > 22/6/2013 et 16/11/2013 sur la ZAD du Morvan
- **France Culture, émission : Pas la peine de crier** > du 17/01/2014 au 31/01/2014

A signer

- **La charte du RAF** > reseau-relier.org/La-charte-du-RAF
- **Pétition de SOS Forêt 04** > change.org/fr/organisations/sos_forêts_04

ORGANISATION et REMERCIEMENTS



Association de l'éducation populaire née en 1984, RELIER contribue à la résolution des problèmes rencontrés par les ruraux en diffusant les savoir-faire, connaissances et projets qui oeuvrent pour des formes d'activité redonnant vie à la campagne. Après un chantier sur les pratiques alternatives en agriculture qui a donné naissance à des formations, des circuits courts en agriculture et au mouvement Terre de Liens, RELIER s'intéresse aujourd'hui à l'habitat, à la culture et à la forêt. Ce dernier chantier, le Réseau pour les Alternatives Forestières (RAF), favorise depuis 2008 la coopération et transmission pour une gestion forestière écologiquement responsable et socialement solidaire.

contact@reseau-relier.org



Le RAF se développe au fil des rencontres et s'enrichit de nouvelles personnalités qui s'activent pour une forêt vivante. Ses actions sont principalement orientées vers le décloisonnement et la création de liens autour de la forêt, la caractérisation et le soutien au développement de pratiques alternatives en forêt, la formation aux techniques « douces » de gestion, l'achat de foncier collectif et la sensibilisation. La charte du RAF est disponible, pour y accéder et la signer : reseau-relier.org/La-charte-du-RAF

1, rue Michelet, 12400 Saint-Affrique
contact.raf@reseau-relier.org

RELIER tient à remercier tous les partenaires techniques et financiers qui ont rendu possible l'organisation de cette rencontre. Merci à l'ensemble des participants pour leurs interventions en ateliers et sur le terrain. Merci aussi et surtout à Jacques Gorlier pour son accueil sur ce site magnifique, à Muriel André, Pascal Fichot et Régis Linderpergh pour leur implication, à Lucienne Haese pour sa disponibilité dans un emploi du temps chargé, à Pierre Mathé et à tous les artisans qui nous ont fait visiter leurs ateliers, à Orlando Balas qui est venu spécialement de Roumanie pour ces rencontres et à tous les témoins, animateurs d'atelier, rapporteurs et organisateurs de visite. Merci aux bénévoles et militants de nos collectifs pour leur aide durant ce week-end, pour la préparation de ces rencontres et tout au long de l'année.



Coordination : Anne Berthet • Rédaction : Raphaël Jourjon, Pierre Link, Gaëtan du Bus, Manuel Linot, Dominique Doré, Pascale Laussel, Vincent Magnét, Jean-Pierre Cazaux • Crédits photos : Rémy Blang, Rémy Escalle, Jean-Pierre Levannier, Vincent Magnét • Maquette : zougraphiste.com